

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOIS-GUILLAUME

013_2025

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

ID: 076-267600047-20250305-013_2025-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 2025 À 18:00

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 12

Étaient présents :

Jérôme ROBERT Vice-Président, Margaux VANTHOURNOUT Adjointe au Maire, Isabelle HERBERT Conseillère Municipale Déléguée, Jean-Marie LEGUILLON Conseiller Municipal, Frédéric ABRAHAM Conseiller Municipal, Annie LALLEMAND, Marie-Laure RIVALS, François MORELLE Représentant l'association AEI, Julien TRIQUET Représentant l'association Trisomie 21, Dominique BERNARD

Etai(en)t absent(s) avec pouvoir(s):

Bruno COLESSE Conseiller Municipal, Isabelle SAINT BONNET Conseillère Municipale

Étaient absents excusés :

Théo PEREZ Président, Eric ALEXANDRE Représentant l'association Emergence(s), Jean-Louis FOURNIER Représentant l'UDAF

Secrétaire de séance : ISABELLE HERBERT

OBJET: CONVENTION PARTENARIALE ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET L'ASSOCIATION AGIRABCD – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Jérôme ROBERT

AGIRabcd est une association qui a pour objet de proposer et entreprendre, tant en France qu'à l'étranger, des actions de solidarité mettant à profit l'expérience professionnelle et humaine acquise par ses membres retraités et pré-retraités.

Ces actions ont pour cadre l'un des lieux de l'activité humaine (associations, entreprises, collectivités, administrations, gouvernements ou institutions internationales).

Elles s'exercent prioritairement au profit de populations défavorisées en s'efforçant d'identifier leurs besoins et de susciter par leur concours actif un véritable partenariat. Elles revêtent souvent le caractère d'un soutien intergénérationnel et s'inscrivent dans une démarche collective : le projet associatif de AGIRabcd. L'association peut également exercer une activité d'aide et de conseil à l'égard de pré-retraités ou retraités, membres ou non.

Les objectifs de l'association consistent à favoriser l'insertion professionnelle et sociale de chacun par :

- le développement de l'autonomie par l'apprentissage des savoirs de base
- l'accompagnement à l'emploi
- l'aide à la création d'entreprise
- la solidarité vis-à-vis des personnes âgées et des personnes en difficulté

Envoyé en préfecture le 10/03/2025 Requ en préfecture le 10/03/2025 **5**²**LG** Publié le ID : 076-267600047-20250305-013_2025-DE

Concrètement, l'association AGIRabcd, délégation territoriale Eure / Seine-Maritime propose pour principales actions :

- Savoirs fondamentaux pour mineurs et adultes : Français Langue étrangère, alphabétisation, remise à niveau (français, calcul), initiation à l'informatique, éducation budgétaire, écrivain public, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
- Mobilité déplacement : apprentissage/actualisation du code de la route pour jeunes en difficulté et Seniors
- Lien social Santé : lutte contre l'isolement des personnes âgées, "Conduire l'Automobile du Retraité" (CAR FRANCE 276), prévention des accidents domestiques, animation en maison de retraite, apprentissage de la citoyenneté
- Métiers Emploi Entreprise : avec les entreprises d'insertion

AGIRabcd propose d'intervenir auprès des bois-guillaumais en difficulté à partir des orientations du CCAS et dans le cadre d'une convention de partenariat fixant les obligations de chacune des parties prenantes (cf. convention en annexe).

Une participation financière du CCAS sera sollicitée dans les conditions fixées dans la convention de partenariat.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant l'intérêt pour le C.C.A.S. et les habitants de la commune de signer la convention de partenariat avec l'association AGIRabcd,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE LE PRÉSIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AGIRABED.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 SANS PARTICIPATION: 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme,

Théo PEREZ

Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S

Envoyé en préfecture le 10/03/2025 Reçu en préfecture le 10/03/2025 Publié le ID : 076-267600047-20250305-013_2025-DE

Bordereau de signature

CONVENTION PARTENARIALE ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D_ACTION SOCIALE ET L_ASSOCIATION AGIRabed – AUTORISATION DE SIGNATURE

Signataire	Date	Annotation
Application Webdelib CCAS, Application webdelib CCAS	06/03/2025	Action : Visa
Theo Perez, PRESIDENT CCAS	10/03/2025	Action: Signature Certificat au nom de Theo PEREZ (maire, COMMUNE DE BOIS GUILLAUME), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 05 juil. 2023 à 13:51 au 05 juil. 2026 à 13:51.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : ACTES CCAS // Délibération CCAS